

TOUSSAINT 2022

**PEXONNE - Vosges
« LA COMBELLE »**

**Multi Activités à la campagne
dominante équitation 6-12 ans et 9-17 ans
Réf. 057 012 001**

VPT « Grand Est »

AGREMENTS

UFOVAL : Ministère Jeunesse et Sports

CGOL/LFEFP : AG.075.95.0063 – CGOL : Utilité publique – décret du 31.05.1930



**LA COMBELLE
54540 PEXONNE
☎ 03 83 42 11 76**

RENDEZ-VOUS SUR PLACE

Les usagers inscrits en RENDEZ-VOUS SUR PLACE sont attendus

- ⇒ Le 1^{er} jour vers 17 heures, et seront repris
- ⇒ Le dernier jour vers 13 heures

TRANSPORT

En car ou en train selon effectifs au départ de :

- LORRAINE : Epinal, Metz, Nancy, Sarreguemines.
- ALSACE : Colmar, Mulhouse, Strasbourg,
- CHAMPAGNE ARDENNE : Chalons, Charleville, Reims, St Dizier, Vitry le François, Troyes.

1^{er} ET DERNIER REPAS SERVIS

Premier repas servi : dîner du 1^{er} jour

Dernier repas servi : petit déjeuner ou déjeuner (panier repas) du dernier jour.

SITE

- **Situation géographique**
A l'orée de la forêt Vosgienne, entre St Dié-des-Vosges et Nancy.
- **Cadre de vie**
Des chambres de 8 lits avec douche avec et lavabo vous attendent pour une expérience inoubliable. Plusieurs salles d'activités, salle à manger agréable, ferme, manège de 40 m, écuries (20 box), carrière, parcours en sous-bois.

ACTIVITES

Que tu sois plutôt nature ou sport, viens découvrir et participer à la vie de la ferme.

6/12 ans : Les petits fermiers

Comme un vrai petit fermier, participe chaque jour à la vie de la ferme !

Au programme : 2 séances d'initiation à l'équitation (avec une monitrice diplômée), 1 séance d'escal'arbres, fabrication de cabanes dans la forêt, balades vers le lac de Pierre Percée et pour les plus petits, création d'un village pour les petits lutins de la forêt enchantée.

En complément, divers jeux d'intérieur ou de plein air et de nombreuses activités manuelles. Les journées seront clôturées par des veillées animées et chaleureuses.

9/17 ans : Cheval Passion

Viens vivre pleinement ta passion pour le cheval et partager des aventures équestres inoubliables !

Apprend à t'occuper de nos chevaux (nourrissage, nettoyage des boxes, soins quotidiens aux chevaux, pansage, entretien de l'écurie et du matériel).

En cours collectifs : monte en manège, randos, l'initiation à la voltige, jeux équestres, travail à pied (longe et longues rênes).

En complément : une séance d'escal'arbres et la possibilité de t'occuper des animaux de la ferme ou faire d'autres activités selon tes envies sans oublier, des veillées animées tous les soirs.

Des aires de jeux sont constamment accessibles et les malles de jeux, de libre accès, sont à la disposition de tous.

Les temps calmes, nécessaires au bon rythme de la journée, ne sont pas synonymes d'ennui. Ils permettent de visiter différents coins aménagés où chaque enfant trouve à satisfaire ses envies du moment, en toute liberté. Jouer, lire le livre ou la bande dessinée de son choix, raconter ou se faire raconter une histoire, chanter en petits groupes, et même, ne rien faire du tout si l'envie de se reposer lui prend ...

C'est pendant ces moments que nous inciterons votre enfant à vous écrire. Pensez, de votre côté, à faire de même ; une lettre reçue étant, à coup sûr, un grand moment de bonheur !

ORGANISATION DU SEJOUR

Par la pratique des activités prévues, les animateurs favoriseront pour chaque enfant : la prise de responsabilités, l'apprentissage de l'autonomie en fonction de ses possibilités, le plaisir, la découverte du milieu naturel et des traditions locales. Ils s'efforceront d'organiser la vie quotidienne afin qu'elle permette de respecter les besoins de chaque enfant : sommeil - alimentation - hygiène.

La nature du séjour, nous conduit à déconseiller la présence de tout objet de valeur (walkman, bijoux ...). Pour prendre des photos, nous recommandons l'utilisation d'appareils jetables.

Nous pensons qu'il est indispensable que chacun prenne en charge les différents aspects de la vie collective. Celle-ci exige le respect du matériel et des personnes, ainsi qu'une bonne hygiène.

L'équipe d'animation sera ouverte à toute proposition et aidera à faire vivre aux jeunes une expérience de vie collective riche, avec le souci permanent de la sécurité.

Les activités seront autant d'occasions de prise d'initiative. Des possibilités de « quartier libre » seront offertes, mais dans des conditions précises définies en commun que chacun s'engagera à respecter : cadre géographique, fréquence, durée, mesures de sécurité.

Vous comprendrez également que nous ne saurions accepter, dans le groupe, la présence d'un jeune refusant les règles établies, ou refusant toutes les activités proposées, ou dont l'attitude serait de nature à mettre en péril sa sécurité ou celle de ses camarades, ou encore, qui ne respecterait pas les biens matériels de l'association. Une décision de renvoi pourrait être prise à l'encontre d'un tel jeune, frais de retour à la charge de sa famille.

Ceci dit, nous sommes convaincus que chaque jeune a le désir de réussir ses vacances. En ce qui nous concerne, nous mettrons tout en œuvre pour l'aider à y parvenir...

FORMALITES OBLIGATOIRES :

Test d'aisance aquatique pour l'activité nautique

Certificat médical pour les activités sportives

• POUR AVOIR DES NOUVELLES DE VOTRE ENFANT :

Nous mettons en place un blog : www.ondonnedesnouvelles.com

1. Suivez le guide....

Le code vous sera confirmé sur la convocation départ

Attention ! Si le comportement de votre enfant était de nature à nuire à sa sécurité ou à celle de ses camarades, ou encore à compromettre la qualité des vacances que nous nous efforçons de proposer à chacun d'entre-eux, une décision de renvoi pourrait être prise à son encontre, frais de retour à votre charge...

PREPARER LE SEJOUR

- **Trousseau de séjour / trousseau spécifique :**
IMPORTANT : tout le linge doit être marqué au nom de l'enfant (marqueur indélébile ou bande cousue). Merci d'éviter les vêtements de valeur.
A partir de 13 ans, le jeune a la responsabilité de son trousseau, et aucun contrôle n'est effectué. Pour compléter le trousseau habituel, nous insistons particulièrement sur la nécessité de prévoir : nécessaires pour la baignade et la protection du soleil : crème, casquette et après-soleil.
- **Argent de poche :** A discrétion de la famille. Les jeunes ne manquent de rien au centre, il n'est donc pas nécessaire de leur donner d'importantes sommes d'argent. Néanmoins une base maximale de 10 euros par semaine semble correcte. Placer la somme dans l'enveloppe spéciale qui vous sera transmise avant le départ . Sur place, l'équipe prendra en charge, avec l'enfant, la gestion de cet argent.
- **Santé :** La fiche de renseignements médicaux et individuels doit être complétée avec précision. Elle est obligatoire. N'oubliez pas de nous communiquer toutes recommandations utiles. L'assistant sanitaire du séjour veillera au bon état de santé de tous. Pour tous les traitements médicaux en cours, un double de l'ordonnance du médecin est exigé pour que le jeune puisse poursuivre son traitement. Fournir impérativement l'attestation de sécurité sociale ou de la CMU
- **Utilisation du téléphone mobile :** Le téléphone mobile est un outil de communication de plus en plus utilisé par les jeunes, y compris en centre de vacances. Cependant, nous insistons sur le fait que l'usage abusif du téléphone mobile peut nuire à l'ambiance générale d'un séjour collectif de vacances. Nous conseillons aux jeunes de ne pas emporter de téléphone mobile pendant leur séjour.
- **Objet de valeur :** Le centre ne peut être tenu pour responsable de la disparition d'objets personnels non indispensables : vêtements de marque, bijoux, lecteurs MP3, appareil photo numérique, téléphone mobile.....

Attention les vols, dégradations ou perte de téléphone portable, Ipod,... ne sont pas couverts par l'assurance de notre Association.

ASSURANCE

Toute disparition ou détérioration d'objets devra impérativement être signalée au directeur (-trice) dès que vous vous en apercevrez et en tout état de cause, avant la fin du séjour.

L'assurance ne peut intervenir après la fin du séjour. Nous vous rappelons que les pertes, dégradations et vols d'objets (type appareils électroniques, téléphones mobiles), bijoux, espèces ne sont pas garantis par l'assurance.

En cas d'accident corporel, l'assurance intervient en complément des remboursements de la Sécurité Sociale et de votre mutuelle.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Avant le départ A NOUS RETOURNER OBLIGATOIREMENT
(VPT57 – 1, rue du Pré Chaudron BP 45147 – 57074 METZ CEDEX 03)

- Une copie de la fiche de renseignements médicaux et individuels complétée et signée (attention cette fiche confidentielle revêt un caractère très important en cas de problème médical ou d'accident. Nous vous conseillons de la remplir avec attention)
- La photocopie de votre carte d'assuré ou l'attestation de votre CPAM (à glisser dans la fiche sanitaire de liaison)

A remettre au départ

- L'original de la fiche de renseignements médicaux et individuels complétée et signée (attention cette fiche confidentielle revêt un caractère très important en cas de problème médical ou d'accident. Nous vous conseillons de la remplir avec attention)
- La photocopie de votre carte d'assuré ou l'attestation de votre CPAM (à glisser dans la fiche sanitaire de liaison)
- Attestation d'aptitude préalable à la pratique d'activités nautiques (cf document joint)
- L'enveloppe argent de poche
- Toute correspondance utile au directeur

A mettre dans la valise

- La fiche de trousseau

L'ABSENCE DE L'UN DE CES DOCUMENTS NOUS VERRA DANS L'OBLIGATION DE REFUSER LE DEPART DU JEUNE